



FOYER RURAL DE BEYNES

RAPPORT MORAL ANNEE 2022/2023 assemblée générale 19 octobre 2023

Cette année 2022/2023 a compté 517 adhérents, soit 38 inscriptions supplémentaires.

Quelques changements ont eu lieu :

- Suite au départ du professeur de peinture du Lundi, Mme Sandrine HERRAULT, qui avait d'autres projets pédagogiques, Mme Marilyn ZURFLUH qui a donc repris ces cours. Ce départ a perturbé l'organisation des sections artisanat/ encadrement qui ont vu leurs jours et horaires modifiés. Nous réfléchissons à une solution pour l'année prochaine et notamment la recherche d'un nouveau professeur de peinture aux mêmes horaires que Mme HERRAULT.
- Mme Clara MEUNIER, professeur de la section danse « EMOTIONS JAZZ » a repris les cours de Mr Loïc LAHAYE, afin d'assurer la continuité de cette activité fortement fréquentée.
- Nous avons une nouvelle section « Danse en ligne » dont nous tirerons le bilan en fin d'année associative, (Août 2024).
- Nous avons également accueilli une nouvelle animatrice pour la section « couture », Mme Valérie MAZART, secondée par Mme Dominique JOIRET. Toutes deux sont bénévoles et nous les en remercions chaleureusement.
- Suite à une demande très forte, nous avons ouvert un cours supplémentaire d'une heure pour le théâtre enfants et un cours de 2H par mois pour la peinture jeunes adultes.
- La section « TEMPS DANSES » (danse de salon), avait supprimé les cours débutants, afin de remédier à un déséquilibre financier suite à des aléas divers (COVID, baisse d'adhérents ...). Cette année les cours débutants ont été réouverts. Les cours sont donnés bénévolement par Mr Michel BLANCHOT, responsable de section. Nous le remercions pour toutes les solutions recherchées afin de retrouver cet équilibre financier.

Par contre, nous devons penser à une augmentation de cotisation, pour tous les adhérents pour l'année 2024/2025.

Une subvention de 5.000€ nous a été accordée suite à un dossier déposé et accepté par le ministère de l'Education Nationale. La somme non encore perçue figurera dans l'exercice comptable de l'année 2023/2024.

Nous vous rappelons également que la continuité de l'association est étroitement liée à l'engagement des bénévoles. Nous avons d'ailleurs reçu de nouvelles candidatures pour le Conseil d'administration, ce qui atteste du dynamisme du Foyer Rural. L'engagement des bénévoles permet de pérenniser toutes les activités de cette grande et j'oserai dire « ancienne » association, puisque nous allons fêter ses 60 ans en novembre 2024. Il est temps de se mobiliser pour trouver des idées d'animation pour cet anniversaire.

Nous remercions le Maire, Monsieur Yves Revel et l'adjoint délégué aux associations Monsieur Philippe Le Coustour pour leur soutien et leur coopération par l'intermédiaire de prêt de locaux communaux et de la subvention annuelle. Nos objectifs sont complémentaires.

Je renouvelle mes remerciements à tous les bénévoles et les animateurs qui permettent aux Beynois et Yvelinois de bénéficier d'une culture populaire indispensable pour unir une société.

La présidente du Foyer Rural

Hélène DUBOIS